

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du mercredi 23 février 2022

Présences :

	NOM Prénom	Présence
1	BATAILLE Cécile*	Présente
2	BERTHO Jean Christophe	Décès
3	BURON Catherine*	Présente
4	CHANTRY Jean Paul	Présent
5	CORNET Frédéric	Présent
6	DANTINNE Jacques	Présent
7	DANTINNE Gary	Présent
8	DEGEE Eric	Présent
9	DELCOMMINETTE Eric	Absent
10	DENIS Colette	Présente
11	DE COCK Christian*	Excusé
12	DE SPIEGELEER Robert	Candidat
13	DU FONTBARE François Hubert*	Excusé
14	DUFOUR René-Fernand	Présent
15	DURANT Alain*	Excusé
16	FOHN Valérie	Excusée
17	GODFROID Thierry	Présent
18	GUILLAUME Pol*	Présent
19	GUISSE Christelle*	Absente
20	HANUT Frédéric	Présent

21	HAUDESTAINE Lucien	Présent
22	HEINE Nadine*	Présente
22	JAUMAIN Jean François	Absent
24	LAMBERT Edmée	Présente
25	LANDRIN Christian*	Excusé
26	LENOIR Pierre-Yves	Excusé
27	LEUNEN Sébastien	Présent
28	LOUIS Bruno*	Présent
29	MARS Marie Agnès	Présente
30	PEETERS Olivier	Absent
31	PINEUR Gilbert	Présent
32	PONCELET André	Présent
33	PREUD'HOMME Stéphanie	Démission
34	THIANGE Maxime	Présent
35	TOMBALLE Jean-Marie	Excusé
36	TRIBOLET François	Déménagement
37	VAN DEN BROECK Marc	Excusé
38	VAN DEN HEYNDE Xavier	Absent
39	WARNIER Emmanuel	Absent
40	WIDART Joëlle	Absente

*mandataire communal

21 membres CLDR présents (dont 16 membres citoyens / quorum atteint) + 1 candidat membres
Vincent GERMEAU, agent ADL de la Commune de Braives
Aurélie VANDEBERG, agent FRW (remplaçante de Vincent LEGRAND durant son absence maladie).

Le Président, Bruno LOUIS, introduit la séance et reprend l'ordre du jour de la réunion :

1. Rapport annuel 2021 : Validation et proposition de projets à activer pour les 2 à 3 années à venir
2. Suivi du projet - Maison multiservices de Ciptet
3. Retour GT mobilité
4. Appels à projet BiodiverCité - divers

Le compte-rendu de la dernière CLDR (20/05/2021) est approuvé.

En introduction à la réunion, Aurélie VANDEBERG, qui remplace Vincent durant son absence, reprend les éléments importants des deux nouvelles circulaires du développement rural dont la dernière date de septembre 2021 :

- **Fonctionnement** de la CLDR : quorum de présences pour réunion demandant une validation – obligation de mise à disposition de toutes les informations concernant l'ODR sur le site internet communal.
- Octroi d'un **budget participatif** : 1€ de subside pour 1€ investit de la commune avec un plafond de 10.000€ - documents de référence obligatoires (règlement, formulaire de candidature, grille d'évaluation, ...)
- **Demandes de convention** :
 - 2 sessions d'approbation : avril et octobre
 - Critères de pondération pour le choix des projets
 - Nouveau modèle de fiche projet pour l'introduction de subsides
 - Taux de subsides plafonnés

1. Rapport annuel 2021

Le rapport annuel avait été envoyé au préalable à l'ensemble des membres.

Seules les annexes 1-4 et 5 ont été complétées et sont présentées, vu que la commune n'est pas encore concernée par un engagement financier pour un projet subventionné en développement rural.

Annexe 4 : Bilan de la composition et rencontres de la CLDR en 2021

Depuis la dernière composition actée au conseil communal du 30/08/2021, la CLDR est composée de 40 membres dont 10 élus. Information du décès de Monsieur Jean-Christophe Bertho et de la démission de Stéphanie Preud'Homme (Tourinne).

L'absence de réunions au cours du 2^e semestre est expliqué : période Covid, absence ou surcharge de travail de porteur de projet au sein de l'administration, manque d'intérêt du groupe pour les réunions en visio-conférence, congé maladie de l'agent FRW.

Remarques de la CLDR :

- *L'assemblée informe que Monsieur Tribolet a déménagé en dehors du territoire, il ne peut donc plus être repris comme membre de la CLDR.*

Annexe 1 : projets réalisés

- 1.2 - Création d'un réseau voies lentes (étude) : étude du PCM qui englobe également le volet mobilité active.
- 2.2. Réalisation d'un programme d'ancrage pour les jeunes (12-26 ans) : reconnaissance officielle de Braives Jeunesse comme Maison des jeunes.

- 3.9 - Augmentation de la desserte TEC vers Waremme : ligne express Namur-Waremme mise en place. Information de l'assemblée sur la réflexion en cours concernant la cohérence de l'aménagement des arrêts.

Remarques de la CLDR :

- *Quel est le succès de la ligne express ? Le Bourgmestre informe que la période test d'un an a été passée, le bilan est très positif (5000 personnes / mois impactée pourtant par la période Covid). Réflexion en cours pour la vente de billet dans des points locaux tel que librairie.*

Annexe 1 : projets en cours

- 1.1. Création d'une maison multiservices à Ciplet – expliqué en point 2 de la réunion
- 1.3. Programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boues, l'érosion des terres et les inondations

La FRW a rencontré les services communaux, le Contrat de rivière et le Parc naturel : +/- 25 actions décrites (acquisitions, plantations, aménagements). L'objectif en 2022 est d'intégrer les actions en liens avec les cours d'eau dans le programme d'actions 2023-2025 du contrat de rivière et d'attendre l'engagement du nouvel éco-conseiller pour la poursuite de l'action (groupe de travail, rencontre chasseurs, Natagora, agriculteurs, ...).

- 1.5. Réalisations d'actions permettant la création de lien entre agriculteurs et non agriculteurs
Proposition d'actions par le groupe de travail qui s'était réuni en juin 2021 : cycle de conférences, pièce de théâtre « nourrir l'humanité » avec débat, expo photo sur le RAVeL dédiée aux agriculteurs, insertion de visites de ferme dans le programme scolaire.

Prochainement, rencontre avec la nouvelle directrice du Centre Culturel pour voir les possibilités au niveau des conférences, pièces, ... à mettre en place au niveau des 4 communes (avec le GAL et le Parc naturel) ; possibilité d'organiser un RAVeL Expo en 2023 en partenariat avec les jeunes (à confirmer pour voir si la sauce prend au niveau des jeunes), programme scolaire en cours via le projet école du dehors.

- 1.6. Aménagement d'une Halle sur le site de l'ancienne gare de Braives – travaux seraient clôturés à l'été 2022.
- 1.7. Programme d'actions pour l'amélioration énergétique
- 1.8. Réalisation d'un audit thermographique aérien

Pour les deux projets en énergie, le Bourgmestre informe que le PAEDC est en cours, un comité de suivi (avec citoyens) s'est réuni mais est à l'arrêt en attente de l'engagement d'un nouveau conseiller en énergie à la commune. L'étude du PAEDC a été externalisée.

- 2.1. Création d'un réseau de voies lentes – expliqué en point 3 de la réunion

Remarques de la CLDR :

- *Sébastien Leunen précise, pour le projet 1.3, la nécessité d'une rencontre avec les services communaux, le Parc et le Contrat rivière pour affiner et confirmer les actions proposées avant la rencontre d'autres acteurs.*

- *Edmée Lambert informe l'assemblée des subsides en lien avec la lutte contre les inondations pour les communes reprises dans les contrats de rivière.*
- *Demande de l'assemblée pour être informé des actions du projet 1.3 lors d'une prochaine réunion CLDR ou groupe de travail vu l'importance du projet.*
- *Proposition acceptée de placer le projet 1.7 et 1.8 en « projet en cours » vu les actions déjà mises en place. Le Bourgmestre informe dans ce sens des actions énergie: placement de panneaux solaires sur la salle de Fallais (pour les douches du hall) et également le placement de panneaux au niveau du centre d'hébergement de Hosdent, achat groupé pour l'énergie.*

Interrogation d'un participant sur l'opposition de la commune par rapport à l'éolien. Réponse de la Commune sur le fait qu'elle n'y est pas opposée mais plutôt qu'elle est vigilante pour éviter un développement anarchique sur le territoire et l'importance d'agir aussi dans d'autres domaines pour diminuer l'impact énergétique : sensibilisation pour l'isolation de la toiture, agir sur la mobilité, ...

- *Madame-Mars suggère qu'on informe davantage les citoyens sur la possibilité de chauffer son habitation avec des poêles de masse, processus ancien et peu connu. Pol Guillaume relayera cette information au groupe de travail/ comité de suivi PAED.*
- *Monsieur Chantry s'interroge sur la nuisance de l'éclairage LED. Sébastien Leunen confirme la catastrophe écologique sur la faune nocturne principalement pour l'éclairage en Led blanc (étude DEMNA à ce propos). Le tout est d'avoir un bon compromis pour garantir la sécurité.*
- *Madame Denis s'inquiète de ne pas avoir d'autres rencontres programmées pour la suite des actions proposées dans le cadre du projet de la fiche 1. 5. -relation agriculteurs non-agriculteurs. La FRW précise qu'il est d'abord utile de voir ce que les partenaires peuvent mettre en place par rapport aux actions proposées avant de se revoir.*
- *Madame Mars demande qu'une correction soit faite dans le rapport annuel pour le projet 2.1 pour expliquer la chronologie des étapes réalisées.*

Annexe 1 : projets en attente

Le reste des projets du PCDR sont repris en projet en attente.

Pas de remarque de la CLDR.

Annexe 5 : programmation dans les 3 prochaines années

Année rapport annuel + 1 an (2022)	Lot 1	1.1. Création d'une maison multiservices à Ciplet	Estimation revue (janvier 2022) : 999.130,28 €	SPW-ARNE (DR)	80% sur 850.000€
Année rapport annuel + 2 ans (2023)	Lot 2	2.1. Réalisation du réseaux voies lentes	Entre 500.000 à 1.000.000€	SPW-ARNE (DR)	80% sur 850.000€
				SPW-MI	A déterminer
Année rapport annuel + 2 ans (2023)	Lot 2	2.1.2 Aménagement des entrées de village	< à 100.000€	SPW-ARNE (DR)	A déterminer
Année rapport annuel + 3 ans (2024)	Lot 3	6. Création d'une maison de Hameau à Pitet – convention faisabilité	A déterminer	SPW-ARNE (DR)	A déterminer

Remarques de la CLDR :

- Frédéric Hanut s'interroge sur le fait que le tableau ne reprend pas le projet 1.3 – lutte contre les inondations – projet pourtant prioritaire. La Commune rappelle le départ de l'éco-conseillère et l'impossibilité de remettre la dynamique prochainement en place tant qu'une nouvelle personne n'est pas engagée.
- D'autres participants relèvent l'importance des plantations, petites actions et s'interrogent sur l'état d'avancement de l'objectif fixé par la Commune en termes de km de plantation. Rappel que l'objectif au niveau de Braives était de 50 km. Actions également à relancer via l'engagement d'un nouveau conseiller en environnement.
- Monsieur Chantry soulève l'enjeu de réfléchir à la fusion des communes pour contrer les enjeux importants auxquels les communes devront faire face à l'avenir.

2. Maison multiservices de Ciplet

Vincent GERMAEU reprend la chronologie des étapes passées et dernières actualités qui ont eu un impact sur l'évolution du projet qui est présenté.

- En mai 2020, le Collège communal de Braives a attribué le marché d'auteur de projet pour l'aménagement de la maison multiservices de Ciplet. Ce projet était estimé à 1.700.000€ TTC.
- En janvier 2021, les différentes options d'aménagement ont été soumises aux Ciplétois(es).
- En Mars 2021, réunion avec le SPW pour l'éligibilité des dépenses en vue d'introduire la demande de convention-faisabilité auprès de la ministre de la ruralité.
- En septembre 2021, le mode de subventionnement de ce type de projet a été modifié par la Région wallonne (nouvelle circulaire). La principale conséquence pour la maison multiservices de Ciplet est l'augmentation conséquente de l'estimation de la part communale qui passe de 620.000€ à 1.020.000 €.

- A la suite de cette modification de la législation, le Collège communal et l'auteur de projet ont réfléchi à la meilleure manière de faire évoluer ce projet en conservant le maximum de besoins identifiés sans qu'il n'ait un impact trop important sur les finances communales.

Le budget global du projet a été diminué pour un montant total honoraires et taxes comprises de 1.000.000€. Une nouvelle esquisse a été réalisée dont les principes d'aménagement sont les suivants :

- L'ensemble du programme est situé sur la parcelle existante, une première zone d'intervention est définie pour le projet (gros traits rouge), le reste de la parcelle fera l'objet d'un aménagement ultérieur.
- La centrale de repassage est conservée à son emplacement actuel.
- Le corps principal de l'ancienne poste est conservé, seules les annexes sont démolies.
- Les murs principaux de l'actuelle maison de village sont conservés et une nouvelle construction est adjointe à l'arrière de l'ancienne poste pour créer la nouvelle salle.
- Un espace de réserve est ajouté entre la salle et la parcelle voisine qui jouera également un rôle de filtre visuel et sonore avec le voisinage.
- Un espace technique est créé au-dessus des réserves de la salle.



Vincent reprend ensuite le comparatif entre le programme initial et adapté.

Il n'y a pas de remarque de la CLDR sur la nouvelle esquisse présentée qui reprend la majorité des besoins qui avaient été identifiés au niveau de la salle.

Aurélié précise ensuite les prochaines étapes à respecter pour se donner une chance que le projet voit le jour :

- Nouveau modèle de fiche –projet (dont une notice environnementale pour évaluer l'impact du projet) : travail Commune /FRW en mars 2022
- Réunion avec les pouvoirs subsidants : Avril 2022
- Rapport de l'administration + passage de la convention au conseil communal : mai-juin 2022
- Dossier complet pour l'introduction du subsidé à la session d'octobre 2022

Après que la question soit posée à la CLDR sur la communication auprès des habitants : proposition d'informer de la nouvelle esquisse via un toute-boite pour les Ciplétois mais aussi d'informer l'ensemble des citoyens du changement via un article dans le prochain bulletin communal. Le Collège souligne que le projet sera présenté également au prochain conseil communal de fin février.

3. Retour du GT voies lentes

Thierry Godfroid qui a participé à la réunion début février fait un retour du travail en cours sur le volet cyclable. Le volet piéton sera également étudié via ce groupe de travail dans un deuxième temps.

4. Appel à projet BiodiverCité – divers

Aurélié Vandenberg présente les aspects du prochain appel à projet BiodiverCité. Les informations sont données par rapport à l'appel de l'année passée vu que les informations officielles ne sont pas encore connues :

- **Montant** : Maximum **12.000 €** par commune et par an (**10.000 €** pour une ou plusieurs fiches-actions (dont max 2.500 € pour la sensibilisation) + **2.000 €** pour la « Semaine de l'arbre 2022 » (achat de plants indigènes et animations)
- **Délai 2022** : ouverture de l'appel en mars et clôture pour début juin
- **Postes éligibles** : biodiversité et bâti, cimetières nature, lutte contre les EEE, plantations, pollinisateurs, protection d'espèces et de sites, actions de sensibilisation, sentiers et chemins, zones humides et cours d'eau.

Même si la commune manque de moyens humains, mais vu qu'elle n'avait pas répondu l'année passée, le Collège propose de répondre à l'appel avec un projet autour de l'aménagement des cimetières pour plus de biodiversité. Ce type de projet pourrait assez facilement être rentré vu les expériences des autres communes et l'aide du Parc Naturel qui sera contacté.

La CLDR n'est pas opposée mais est demandeuse de voir si d'autres projets / propositions pourraient être rentrés ? La FRW suggère d'informer le groupe citoyen de l'ancien PCDN sur l'appel et formulaire à remplir avec la possibilité que des membres puissent y répondre. Les propositions devraient ensuite être examinées par le Collège. Rappel que vu les moyens humains communaux limités, il faudra que le groupe puisse y répondre au maximum en autonomie. La FRW peut apporter son soutien et aide si besoin.

5. Suites

La réunion se clôture vers 22h15' avec l'annonce des prochaines rencontres :

- Groupe travail mobilité : jeudi 17 mars à 20h00 salle de Fallais (suite de la réflexion cyclo)
- CLDR en mai : suivi des projets + moment convivial

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandeberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 20 ou par courriel : a.vandeberg@frw.be*